

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue le mardi 12 mai 2015 à 19 h, à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Johanne Beaulieu, Sandra East, Paule Fortier, Karine Lefrançois, Marie-Hélène St-Georges, MM. Denis Chabot et Antonio Ciarciaglino, tous commissaires formant quorum, ainsi que Mme Corinne Payne, commissaire-parent.

M. Richard Chaurest, dir. gén. adj., en remplacement de M. Jean-François Lachance, dir. gén., Mme Anik Gagnon, dir. adj. serv. aff. corp. et comm., en remplacement de M. Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. et dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Nathalie Joannette, dir. gén. adj., MM. Georges Brissette, dir. gén. adj., Dominique Robert, dir. gén. adj., Denis Riopel, dir. serv. ress. mat., Mme Josiane Landry, cons. en gest. et cons. jur. serv. aff. corp. et comm., ainsi que Mmes Josée Bastien et Lola St-Pierre, commissaires, Mme Danielle Boissonneault, commissaire-parent.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Paule Fortier, présidente. Mme Anik Gagnon, directrice adjointe du Service des affaires corporatives et des communications, exerce les fonctions du secrétaire général en son absence, conformément à la résolution n°CC-061024-2552.

Il est 19 h.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n° CE-150512-2775

Il est proposé par M. Denis Chabot

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2015.

Adopté

ORDRE DU JOUR

Résolution n° CE-150512-2776

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ADOPTER tel quel le projet d'ordre du jour, lequel comprend les sujets suivants, en plus des points statutaires :

4. Probation de gestionnaires;
5. Nomination de gestionnaires; (*huis clos*)

6. Travaux dans nos établissements :
 - 6.1. Enlèvement d'amiante sur la tuyauterie et réisolation à l'école Prés fleuris – Adjudication de contrat;
7. Plan d'organisation des directions d'école pour l'année scolaire 2015-2016 – Adoption;
8. Plan d'organisation des administrateurs des services et des établissements pour l'année scolaire 2015-2016 – Adoption;
10. Varia;

DE PERMETTRE à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

Adopté

ENLÈVEMENT D'AMIANTE SUR LA TUYAUTERIE ET RÉISOLATION À L'ÉCOLE PRÉS FLEURIS – ADJUDICATION DE CONTRAT

Résolution n° CE-150512-2777

ATTENDU les travaux approuvés dans le cadre de la mesure 50620 « Maintien des bâtiments » (rés. n° CC-140625-4113);

ATTENDU l'appel d'offres public n° PRMI-022-0174 pour le choix de l'entrepreneur général concernant les travaux d'enlèvement d'amiante sur la tuyauterie et de réisolation à l'école Prés fleuris;

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres public;

ATTENDU la délégation de pouvoirs faite au comité exécutif pour l'octroi des contrats d'une valeur située entre 100 000 \$ et 250 000 \$;

ATTENDU les recommandations de Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc.;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par M. Antonio Ciarciaglino

D'ADJUGER le contrat d'exécution des travaux d'enlèvement d'amiante sur la tuyauterie et de réisolation à l'école Prés fleuris, à l'entrepreneur général Construction Prostica inc. pour la somme de 124 837,60 \$, toutes taxes exclues, à titre de plus bas soumissionnaire conforme;

D'AUTORISER le directeur du Service des ressources matérielles à signer un bon de commande initiant le processus;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes;

D'AUTORISER le directeur général, en cas de désistement du plus bas soumissionnaire, à adjudger le contrat de réalisation des travaux d'enlèvement d'amiante sur la tuyauterie et de réisolation à l'école Prés fleuris, au plus bas soumissionnaire conforme suivant, selon les modalités prévues à l'appel d'offres, suivant la recommandation du professionnel et selon les disponibilités budgétaires et à signer tout document devant donner effet aux présentes;

DE DEMANDER, le cas échéant, au directeur général de faire rapport de cette adjudication à une séance subséquente du comité exécutif.

Adopté

AUTORISATION AUX NON-MEMBRES D'ASSISTER AU HUIS CLOS

Résolution n° CE-150512-2778

Il est proposé par Mme Corinne Payne

D'AUTORISER les membres du conseil des commissaires non-membres du comité exécutif à assister aux délibérations concernant la nomination de gestionnaires pendant le huis clos, conformément à l'article 9.7 des *Règles de régie interne et procédures d'assemblée du comité exécutif* (SIP-05).

Adopté

HUIS CLOS NOMINATION DE GESTIONNAIRES

Résolution n° CE-150512-2779

Il est proposé par Mme Corinne Payne

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 19 h 10.

SÉANCE PUBLIQUE

Résolution n° CE-150512-2780

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

DE SIÉGER en séance publique.

Adopté

Il est 19 h 30.

ENGAGEMENT ET NOMINATION À TITRE DE DIRECTION ADJOINTE D'ÉCOLE PRIMAIRE

Résolution n° CE-150512-2781

ATTENDU les dispositions de la Politique locale de gestion des cadres d'école (RH-04);

ATTENDU l'invitation adressée aux gestionnaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles dans le cadre d'une promotion;

ATTENDU la recommandation unanime des comités de sélection;

Il est proposé par Mme Marie-Hélène St-Georges

D'ENGAGER et DE NOMMER les personnes suivantes à une fonction de direction adjointe d'école primaire :

- madame Annie April
- madame Tania Roussel

et de les soumettre à une période de probation maximale de deux ans.

Adoption

NOMINATION À TITRE DE DIRECTION ADJOINTE D'ÉCOLE PRIMAIRE

Résolution n° CE-150512-2782

ATTENDU les dispositions de la Politique locale de gestion des cadres d'école (RH-04);

ATTENDU l'invitation adressée aux gestionnaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles dans le cadre d'une promotion;

ATTENDU la recommandation unanime des comités de sélection;

Il est proposé par Mme Marie-Hélène St-Georges

DE NOMMER les personnes suivantes à une fonction de direction adjointe d'école primaire :

- madame Janie Dugal
- monsieur Patrick Rioux

et de les soumettre à une période de probation maximale de deux ans.

Adoption

NOMINATION À TITRE DE DIRECTION ADJOINTE D'ÉCOLE SECONDAIRE

Résolution n° CE-150512-2783

ATTENDU les dispositions de la Politique locale de gestion des cadres d'école (RH-04);

ATTENDU l'invitation adressée aux gestionnaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles dans le cadre d'une promotion;

ATTENDU la recommandation unanime des comités de sélection;

Il est proposé par Mme Marie-Hélène St-Georges

DE NOMMER monsieur Daniel-Michel LeBrun à une fonction de direction adjointe d'école secondaire et de le soumettre à une période de probation maximale de deux ans.

Adoption

ENGAGEMENT ET NOMINATION À TITRE DE DIRECTION ADJOINTE D'ÉCOLE SECONDAIRE

Résolution n° CE-150512-2784

ATTENDU les dispositions de la Politique locale de gestion des cadres d'école (RH-04);

ATTENDU l'affichage pour pourvoir aux postes de direction adjointe adressé à l'externe de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles;

ATTENDU la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Corinne Payne

D'ENGAGER et DE NOMMER madame Brigitte Lemieux à une fonction de direction adjointe d'école secondaire et de la soumettre à une période de probation maximale de deux ans.

Adopté

ENGAGEMENT ET NOMINATION À TITRE DE DIRECTION D'ÉCOLE PRIMAIRE

Résolution n° CE-150512-2785

ATTENDU les dispositions de la Politique locale de gestion des cadres d'école (RH-04);

ATTENDU l'affichage pour pourvoir aux postes de direction adressé à l'externe de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles;

ATTENDU la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Karine Lefrançois

D'ENGAGER et DE NOMMER madame Carole Allard à une fonction de direction d'école primaire et de la soumettre à une période de probation maximale de deux ans.

Adopté

PLAN D'ORGANISATION DES ADMINISTRATEURS DES SERVICES ET DES ÉTABLISSEMENTS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016

Résolution n° CE-150512-2786

ATTENDU qu'en vertu du *Règlement sur la délégation de pouvoirs* (SIP-08) du conseil des commissaires, le comité exécutif a le pouvoir d'adopter le plan d'organisation des gestionnaires des services et des établissements proposé par le directeur général;

ATTENDU la consultation effectuée auprès de l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS) conformément à la Politique locale de gestion des administrateurs (RH-05);

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ADOPTER le Plan d'organisation des administrateurs des services et des établissements pour l'année scolaire 2015-2016 (RH-02), lequel est versé au répertoire des présentes sous la cote 256.

Adopté

PLAN D'ORGANISATION DES DIRECTIONS D'ÉCOLE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016

Résolution n° CE-150512-2787

ATTENDU qu'en vertu du *Règlement sur la délégation de pouvoirs* (SIP-08) du conseil des commissaires, le comité exécutif a le pouvoir d'adopter le plan d'organisation des directions d'école proposé par le directeur général;

ATTENDU la consultation effectuée auprès de l'Association des directions d'établissement d'enseignement des Laurentides (ADEL) conformément à la Politique locale de gestion des cadres d'école (RH-04);

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par M. Antonio Ciarciaglino

D'ADOPTER le Plan d'organisation des directions d'école pour l'année scolaire 2015-2016 (RH-03), lequel est versé au répertoire des présentes sous la cote 257.

Adopté

PROBATION DE GESTIONNAIRES

La Direction générale fait rapport sur la probation de huit gestionnaires. Elle indique que Mmes Isabelle Forest, coordonnatrice à la Direction du service des ressources humaines, Christine Gauthier, directrice adjointe à l'école secondaire du Harfang, Isabelle Guay, directrice adjointe à la Direction du service de l'organisation scolaire, Denise Gervais, directrice adjointe au Centre multiservice de Sainte-Thérèse, Marylène Jetté, directrice adjointe à l'école Sauvé, Michèle St-Pierre, directrice à l'école Village-des-Jeunes, MM. Denis Charbonneau, directeur à l'école Clair Matin et Roch-André Malo, directeur à la Direction du service de l'organisation scolaire, ont accompli cette étape avec succès.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° CE-150512-2788

Il est proposé par Mme Marie-Hélène St-Georges

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 19 h 50.

Paule Fortier, présidente

Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général